

Symbole nutritionnel sur le devant des emballages : portrait de la situation au Québec pour les aliments transformés vendus en 2016-2022

Julie Perron¹, Sonia Pomerleau¹, Clara-Jane Rhéaume¹, Pierre Gagnon¹, Marie-Claude Paquette², Lana Vanderlee^{1,3}, Marie-Ève Labonté^{1,3}, Véronique Provencher^{1,3}

¹ Centre Nutrition, santé et société (NUTRISS), INAF, Université Laval, Québec, Canada, G1V 0A6

² Institut national de santé publique du Québec, Québec, Canada, G1V 5B3

³ École de nutrition, Université Laval, Québec, Canada, G1V 0A6

OBSERVATOIRE
DE LA QUALITÉ DE L'OFFRE ALIMENTAIRE

www.offrealimentaire.ca
www.foodoffer.ca



Introduction

Les aliments transformés sont souvent riches en gras, en sucres ou en sodium⁽¹⁾.

Des études ont observé qu'une surconsommation en ces nutriments peut mener à une augmentation du risque de maladies chroniques⁽²⁾.

Pour cette raison, Santé Canada oblige maintenant les industries bioalimentaires à afficher un symbole nutritionnel sur le devant de leur emballage⁽³⁾:



Les industriels ont jusqu'au 1^{er} janvier 2026 pour se conformer à cette réglementation.

Objectifs

1) Déterminer la proportion de produits de chaque catégorie d'aliments qui aurait le symbole nutritionnel sur le devant de leur emballage;

2) Identifier les catégories d'aliments jugées prioritaires pour l'amélioration de leur qualité nutritionnelle.

Méthodologie

Les données nutritionnelles ont été obtenues en recueillant l'information sur l'emballage des produits provenant de 15 catégories d'aliments transformés.

Les collectes de données ont été réalisées par:

OBSERVATOIRE (n=10/15)
DE LA QUALITÉ DE L'OFFRE ALIMENTAIRE



ProtégezVous. (n=4/15)

Santé Canada / Health Canada (n=1/15)



Les collectes de données ont été réalisées entre : septembre 2016 et février 2022.

Les données de ventes ont été obtenues par :



Le croisement entre les données de composition nutritionnelle et d'achat a été effectué par l'entremise du code unique de produit (CUP).

L'obligation d'apposer le symbole nutritionnel a été évaluée en adéquation avec la réglementation en vigueur⁽⁴⁾:

- le seuil de 15 % de la VQ a été utilisé pour la plupart des produits;
- le seuil de 30 % a été utilisé pour les mets composés (pizzas et repas surgelés);
- le seuil de 10 % a été utilisé pour les catégories dont la quantité de référence était ≤30 g;
- les exemptions propres aux gras saturés et aux sucres ont également été appliquées.

La contribution annuelle en nutriments des différentes catégories d'aliments a été estimée selon leurs ventes respectives.

Source de financement:

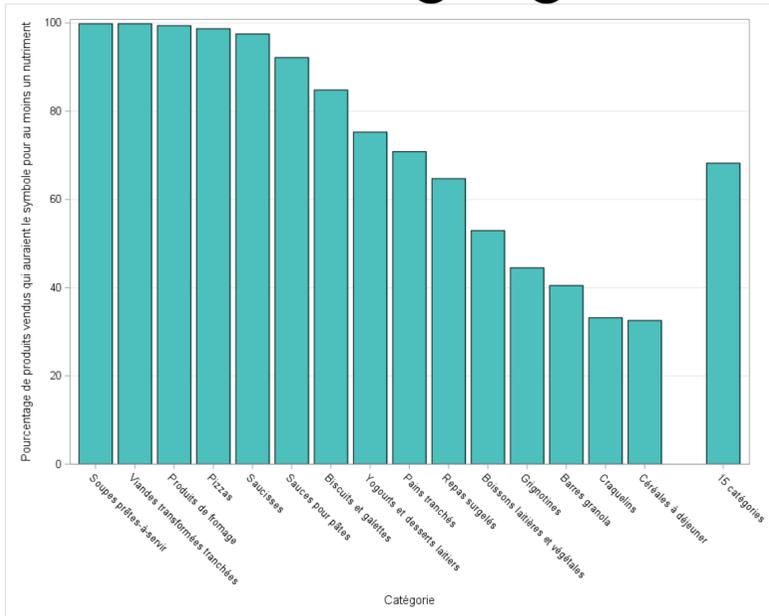
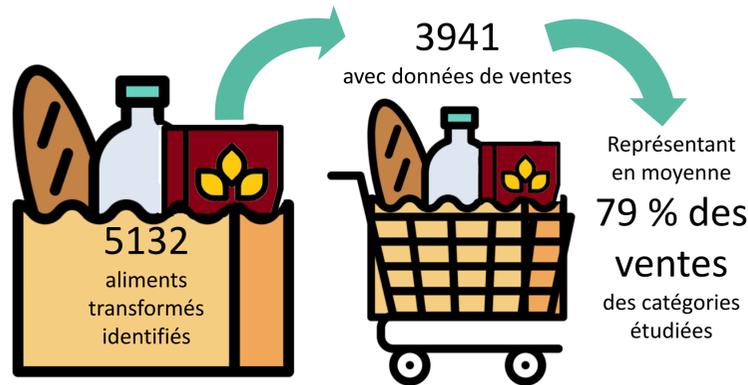


Figure 1. Proportion des produits vendus qui auraient le symbole nutritionnel pour au moins un nutriment

Tableau 1. Contribution annuelle des 15 catégories aux achats en nutriments d'intérêt

	Sodium (mg)	Gras saturés (g)	Sucres (g)
Pains tranchés	46888 ^a	67	1022
Grignotines	23507	132	90
Produits de fromage	21490	179	132
Céréales à déjeuner	13060	49	778
Viandes transformées tranchées	12899	52	N/A
Saucisses	11315	100	11
Pizzas	7417	51	46
Craquelins	7206	38	45
Biscuits et galettes	7020	189	843
Sauces pour pâtes	6881	16	76
Soupes prêtes-à-servir	4770	7	23
Boissons laitières et végétales	3286	23	325
Yogourts et desserts laitiers	3123	57	553
Barres granola	2738	46	289
Repas surgelés	1919	10	19
Contribution totale annuelle	173500	1016	4248

^aLes nombres en caractère gras représentent les trois plus grands contributeurs par nutriment d'intérêt.

Références

1. Gouvernement du Canada, (2019) Guide alimentaire canadien. Limitez la consommation d'aliments hautement transformés. Disponible au: <https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/recommandations-en-matiere-d'alimentation-saine/limitez-consommation-aliments-hautement-transformes/>.
2. Srour B, Fezeu LK, Kesse-Guyot E et al, (2019) Ultra-processed food intake and risk of cardiovascular disease: prospective cohort study (NutriNet-Santé), BMJ 365.
3. Gouvernement du Canada, (2023) Étiquetage nutritionnel : Symbole nutritionnel sur le devant de l'emballage. Disponible au: <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/modifications-etiquetage-aliments/devant-emballage.html>.
4. Gouvernement du Canada, (2023) Guide pour l'industrie sur l'étiquetage d'un symbole nutritionnel sur le devant de l'emballage Version 2. Disponible au: <https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/documents/services/food-nutrition/legislation-guidelines/guidance-documents/front-package-nutrition-symbol-labelling-industry/industrie-etiquetage-symbole-nutritionnel-devant-emballage.pdf>

Date de publication: Novembre 2023, © 2023, Tous droits réservés, Les droits d'auteurs appartiennent à l'auteur, Aucune partie de cette affiche peut être reproduite sans l'accord écrit de l'auteur.

Conclusion

- À moins d'un changement dans leur composition nutritionnelle d'ici le 1^{er} janvier 2026, 68 % des aliments étudiés devront apposer le symbole nutritionnel sur le devant de leur emballage pour au moins un nutriment;
- Le sodium est le nutriment qui serait le plus souvent affiché sur le symbole;
- Considérant leur grande contribution en nutriments d'intérêt, les pains tranchés, les grignotines, les produits de fromage, les céréales à déjeuner et les biscuits et galettes devraient être améliorés en priorité;
- L'Observatoire mesurera à nouveau la composition nutritionnelle de ces catégories d'aliments d'ici 2025 afin d'en faire le suivi.

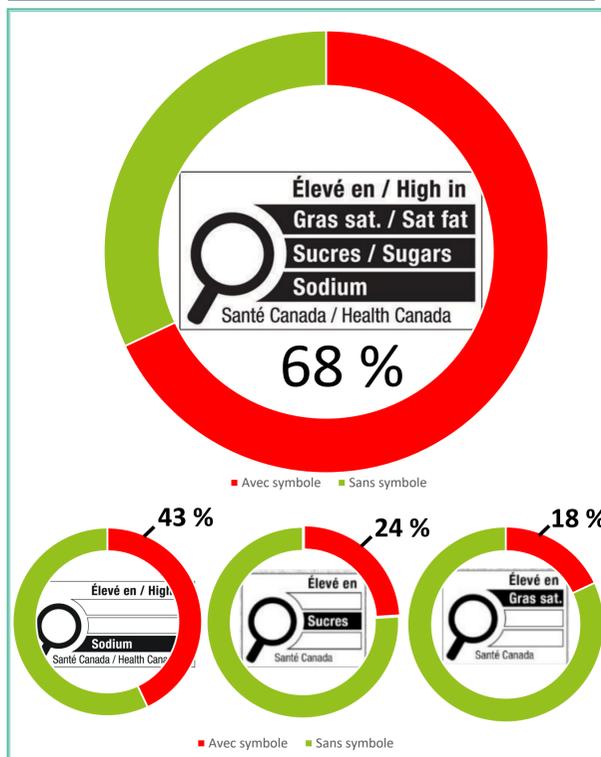


Figure 2. Proportion des produits vendus qui auraient le symbole

Catégories d'aliments à améliorer en priorité



UNIVERSITÉ
LAVAL